

Permanence du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) à Gentilly

Le PLIE Créé en 2004 par 3 villes (Choisy le roi, Orly, Villeneuve St Georges) a intégré en 2016 l'EPT (Établissement Public Territorial) Grand Orly Seine Bièvre dans le cadre de la loi Nôtre. Depuis 2022, une permanence du PLIE est assurée par une Coordinatrice de Parcours d'Insertion (CPI) à Gentilly afin d'accompagner les personnes qui ont des difficultés à obtenir un emploi. Le PLIE s'adresse aux bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active), de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique, de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés), aux personnes de plus de 45 ans, peu qualifiées, en situation de monoparentalité mais aussi aux demandeurs d'emploi depuis plus d'un an ainsi qu'aux habitants des QPV (Quartiers « Politique de la Ville »).

Les demandeurs d'emploi qui intègrent le PLIE, bénéficient d'un accompagnement individualisé avec la CPI, ce qui leur permet d'évaluer leurs besoins ainsi que les freins pour un retour à l'emploi. Après cette phase d'accueil et de diagnostic, ils construisent un plan d'action constitué de plusieurs étapes: choix d'un métier, remise à niveau et formation si besoin. Ensuite les personnes toujours accompagnées par la CPI se mettent en recherche afin d'obtenir un emploi durable, CDI ou CDD au moins de 6 mois.

La Coordinatrice de Parcours d'Insertion, Leila Djahlat, reçoit sur rendez-vous les lundis, mardis et mercredis au 19 rue du Val de Marne. Tel. 01 58 42 04 20